

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 257/2025

A LA SOCIETE SAFRIMEX SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché 7417/K.C./BCECO/DG/DPM/PNG/2022/MT, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains huit millions cent nonante mille six cent nonante-six, quatre centimes (USD 8 190 696,04) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinquante-sept mille trois cent trente-quatre, quatre-vingt-sept centimes (USD 57 334,87), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 04/11/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général